

INSCRIPTION

NOM : Prénom :

Adresse personnelle :

Commune : Code Postal :

Courriel personnel :

Téléphone personnel : Mobile :

Pour les adhérents non extérieurs :

Direction/Service : Téléphone professionnel :

Courriel professionnel :

PARTICIPANTS			Date de naissance	Skieur (*)	Chambre (*)			
	Nom	Prénom			Nombre ⁽¹⁾ occupants	Lit ⁽²⁾ Double	Lit ⁽³⁾ Simple	Lit Indif- férent ⁽⁴⁾
n°1				☐	☐ 1 ☐ 2 ☐ 3	☐	☐	☐
n°2				☐	☐ 1 ☐ 2 ☐ 3	☐	☐	☐
n°3				☐	☐ 1 ☐ 2 ☐ 3	☐	☐	☐

PRIX	Prix total (5)	Acomptes (6)	Solde (7)	Participant		
				n° 1	n° 2	n° 3
Skieur de moins de 65 ans (8)	970 € (1)	200 €	170 €	☐	☐	☐
Skieur de 65 ans à 74 ans (8)	930 € (1)	200 €	125 €	☐	☐	☐
Skieur de 75 ans et plus (8)	700 € (1)	150 €	100 €	☐	☐	☐
Non skieur (8)	600 € (1)	130 €	80 €	☐	☐	☐
Supplément single (seul dans la chambre) (9)	120 €	25 €	20 €	☐		
Transport personnel (10)	montant retranché du solde : 65 € (10)			☐	☐	☐

ACOMPTE (2)	1 (01/09/2025)	2 (01/10/2025)	3 (01/11/2025)	4 (01/12/2025)
Numéro et date				
Montant total par acompte (*)	€	€	€	€

(*) Exemple : 1 participant skieur moins de 65 ans + 1 participant non-skieur : 200 + 130 = 330 €

Voir les précisions en annexe

INSCRIPTION Ouverture le 1er juin 2025, clôture le 1er septembre 2025. Suivre la procédure ci-dessous :

1. **En priorité**, remplir (et **signer**) le bulletin d'inscription et le renvoyer par retour de courriel (pour mémoire : gerard.simon@i-carre.net). **Seule la date de réception de cet email fera foi pour la priorité à l'inscription.**

Éventuellement se renseigner sur les disponibilités.

2. **Puis**, établir un chèque par ACOMPTE à l'ordre de l'**ASCE 31** (11) et les envoyer par courrier postal, avec le bulletin d'inscription **signé** et, le cas échéant **visé** par l'Asce d'appartenance (hors 31), à l'adresse ci-dessous (en attendant une adresse fiable de l'Asce) : **M. Gérard SIMON – 10 allée de Concarneau – 31770 COLOMIERS**

ADHÉSION L'adhésion à une ASCE (31 ou autre) pour l'année 2026 est obligatoire. Pour l'Asce 31, à faire dès que l'adhésion 2026 est disponible sur le logiciel **OLGUA**, voir aussi : www.fnascee.org/asce-31-r183.html

Signature du participant principal (12)	Visa de l'ASCE d'appartenance si hors ASCE 31 (12)

Pour tout renseignement complémentaire : DREAL Occitanie - à l'attention de l'ASCE-31 - 1 place Emile Blouin - CS 10008 - 31952 TOULOUSE Cedex 9

Gérard Simon : ☎ 06 44 12 51 78 ✉ gerard.simon@i-carre.net

Hervé Dominé : ☎ 06 82 07 67 24 ✉ domine.herve@laposte.net

Bureau Asce : ☎ 05 61 58 50 19 ✉ permanent.asce-31@i-carre.net qui fera suivre si nécessaire

SKI DANS LES ALPES - ANNEXE

Pour utiliser cette fiche d'inscription, deux manières :

- 1. En l'imprimant, la remplissant et la signant manuellement, puis en la scannant pour la renvoyer par courriel*
- 2. En la remplissant directement par saisie dans les zones et coches en gris-bleu clair, en la signant numériquement (voir tutoriel), puis en sauvegardant le fichier modifié pour renvoi par courriel et/ou impression. (Conseil : utiliser la touche Tab↹ pour passer d'un champ au suivant sans en rater aucun).*

• DÉTAIL DU SÉJOUR

- Départ : **dimanche 04/01/2026 matin vers 6h30**, arrivée à Val d'Isère vers 17 – 18 h,
- Retour : **départ samedi 10/01/2026 vers 16h30**, arrivée à Toulouse dimanche 11/01/2026 vers 3h,
- Voyage en bus (très) confortable,
- Six jours de pension complète au **village de vacances Cévéo de Val d'Isère**,
- Forfaits remontées mécaniques pour 6 jours (du lundi au samedi). *Le forfait est valable sur l'intégralité du domaine de Tignes – Val d'Isère.*
- Une fiche d'information avec le point de rendez-vous, les horaires, et autres précisions sera communiquée aux participants quinze jours avant le départ.

• PARTICIPANTS

(*) : Cocher la case correspondante pour oui ou rayer la mention inutile.

(1) : Ce village possède des logements pour 2, 3 ou 4 personnes. Choisir le type de chambre désiré :

- Si vous voulez rester à deux personnes dans la chambre, choisissez **2**
- Si vous voulez être à trois personnes, choisissez **3**. Loger à 3 (ou 4) ne donne lieu à aucune remise.
- Si vous voulez être seul(e) dans une chambre, choisissez **1**, cette option (dite single) implique un supplément de **120 €** et est limitée par la disponibilité des chambres.

ATTENTION : se renseigner auprès de l'Asce sur la disponibilité de chambre single, triple ou quadruple,

(2) : Lit double pour couple (**Attention : dépend des disponibilités**),

(3) : Lit simple pour une personne (**par défaut**).

(4) : Choix du type de lit indifférent.

• PRIX et ACOMPTES

- (5) : Pension complète 6 jours (nuit, petit-déjeuner, déjeuner / panier-repas, dîner), forfaits remontées 6 jours domaine Tignes – Val d'Isère (sauf non skieur), transport, assurance annulation avant séjour et frais divers.
- (6) : De 1 à 4 acomptes en septembre, octobre, novembre et/ou décembre 2025. Il s'agit d'une facilité de paiement modulable, en accord avec le tableau des acomptes.

Inscrire au dos des chèques le n° de l'acompte et le nom du participant s'il n'est pas le payeur.

Nota : les **chèques vacances** sont acceptés et sont à répartir dans le tableau des acomptes.

(7) : Solde à payer **lors du séjour uniquement**.

(8) : Âge au 4 janvier 2026. **Attention, le tarif des remontées mécaniques pour les personnes de 75 ans et plus est susceptible de changer en 2026.**

(9) : Le supplément chambre seul (single) est à répartir sur les acomptes et le solde.

(10) : En cas d'utilisation d'un transport personnel, le montant de **65 €** sera retranché du solde.

(11) : Chèques à l'ordre de l'ASCE **31** sauf contre-indication de l'Asce d'appartenance.

• SIGNATURE(S)

(12) : **ATTENTION, une fois le bulletin signé électroniquement et enregistré, les données saisies ne peuvent plus être modifiées.** Donc, **1-** remplir le bulletin, **2-** l'enregistrer sans le signer (au cas où...), **3-** le signer en tout dernier et **4-** l'enregistrer sous un autre nom pour l'envoyer.

• ANNULATION

L'assurance "annulation avant séjour" est souscrite pour le groupe entier et sera mise si nécessaire en cas d'indemnités demandées par CÉVÉO.

En cas d'annulation, les indemnités forfaitaires suivantes (plus les frais de dossier) seront retenues :

- plus de 30 jours avant le début du séjour : 10% du montant total
- de 30 jours à 21 jours avant le début du séjour : 30% du montant total
- de 20 jours à 8 jours avant le début du séjour : 60% du montant total
- moins de 8 jours avant le début du séjour : 100% du montant total du séjour

Les conditions générales d'annulation sont disponibles sur demande.

Un remplacement d'une personne par une autre n'entraîne pas de pénalités.

DROITS À L'IMAGE et PROTECTION DES DONNÉES PERSONNELLES

Le fait de participer à ce séjour implique l'abandon des droits à l'image au bénéfice de l'organisation..Toutefois, si un participant refuse, il le mentionnera par écrit, mais il ne peut s'opposer à des photos de groupe sur lesquelles il apparaît. Ces images pourront être utilisées sur tous supports.

Les informations personnelles que nous collectons sont destinées à gérer ce séjour et à répondre au mieux à vos demandes. Vous disposez à tout moment d'un droit d'accès, de modification et de suppression de vos informations personnelles que vous pouvez exercer sur simple demande.

Liens : [Village vacances Cévéo de Val d'Isère](#) [Domaine skiable Tignes - Val d'Isère](#) [Site de l'Asce 31](#)